

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique
concernant la demande d'autorisation environnementale
présentée par la SARL SEMONSAT FILS CARRIERES TP,
relative au renouvellement avec extension
d'une carrière à ciel ouvert de roches massives,
sise au lieu-dit « Ferme de Rouzat » sur la commune de Gannat**

Par arrêté préfectoral n° 2691/2023 du 27 octobre 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **lundi 20 novembre 2023 jusqu'au mercredi 20 décembre 2023 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Gannat, Bègues, Mazerier et Saint-Priest-d'Andelot (département de l'Allier), Saint-Genès-du-Retz et Vensat (département du Puy-de-Dôme).

L'enquête sera conduite par M. Robert FRADIN, officier de l'armée de l'air en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. En cas d'empêchement de celui-ci, la poursuite de l'enquête sera transférée sans délai à M. Patrick HAASZ, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Gannat.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier ou numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4978>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du lundi 20 novembre 2023 à 9 heures jusqu'au 20 décembre 2023, à 18 heures :

- sur le registre ouvert à cet effet dans la mairie de Gannat et tenu à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4978> (ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-4978@registre-dematerialise.fr ;

- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie siège de l'enquête : Mairie de Gannat– Hôtel de Ville - 26 Place Hennequin – 03800 GANNAT.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Gannat :
 - Lundi 20 novembre 2023, de 9 h à 12h (ouverture de l'enquête)
 - Mardi 28 novembre 2023, de 16 h à 19 h
 - Mercredi 6 décembre 2023, de 9 h à 12 h
 - Vendredi 15 décembre 2023, de 14 h à 17 h
 - Mercredi 20 décembre 2023, de 15 h à 18 h (clôture de l'enquête)

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Gannat. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dans les mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

SARL SEMONSAT Fils Carrières Travaux Publics
5 ZA Les Prés Liats
03800 GANNAT

Contact : M. Sébastien MORIN - 04 70 90 84 60 - semonsat.bureau@gmail.com